

Comprendre Le Foncier Agricole. Quelles en sont les règles? Comment y avoir accès?

V1 du 29/07/20

Objectifs de la formation

Identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre, location/achat.

Pré-requis

Aucun

Déroulé

Deux journées de formation pour identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre sans en être propriétaire ou en devenant propriétaire : le statut du fermage, la SAFER, le contrôle des structures, les autorisation d'exploiter (DDT) avec une juriste spécialisée dans le droit rural.

Dans le but de bâtir sa stratégie de recherche de foncier et se donner toutes les chances de trouver une ferme dans les meilleures conditions.

Modalités d'évaluation des acquis : Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées en continu au cours des interventions et des mises en situation.

L'évaluation se fera avec le groupe au moyen d'un questionnaire bilan écrit global de fin de formation portant sur le contenu et la forme de la formation.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, Travail en groupe, Brainstorming et autres méthodes participatives, visite de ferme.

Public Visé:

Les porteurs de projet à l'installation agricole en phase de réflexion.

Dates, lieux et intervenants

10 déc 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

58 Rue Raulin

69007 Lyon

Jeanne Frachon (accompagnatrice, Addear 69) et

Audrey Bideau (juriste, CAJ AURA)

17 déc 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

58 Rue Raulin

69007 Lyon

Jeanne Frachon (accompagnatrice, Addear 69) et

Audrey Bideau (juriste, CAJ AURA)

Financier(s)

GRAND LYON 
la métropole

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



ARDEAR RHÔNE-ALPES
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 08/12/2020

Tarifs

364 € pris en charge par votre CPF/Pôle Emploi/VIVEA + adhésion à l'ADDEAR. 100€ de contribution individuelle si on ne parvient à lever aucune prise en charge.

Plus de renseignements

Jeanne Frachon (responsable de stage)

addear.69@wanadoo.fr

ADDEAR du Rhône

Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. 92% des stagiaires sont satisfaits de notre offre de formation